

Centre opérationnel : 450 appels par jour

Le centre opérationnel du Sdis 57 répond à 450 appels par jour en moyenne. De l'appel au 18 jusqu'au bip du pompier, il se passe moins de deux minutes.

- VU 65 FOIS
- LE 29/01/2018 À 05:00

Photo HD Le Centre de traitement des alertes (CTA) du Sdis de la Moselle dispose d'une salle opérationnelle (notre photo), d'une grande salle pour traiter les grosses opérations, ainsi que d'un standard déporté. Ce dernier permet d'absorber les événements tels que la tempête du 2 au 3 janvier où 1 200 appels ont été traités en huit heures sans que cela perturbe le fonctionnement normal du CTA. Photo Antony PICORÉ

Une organisation départementale. Depuis la réforme dite de départementalisation, les 5 000 sapeurs pompiers de Moselle sont gérés par le centre opérationnel du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours). Depuis 2005, le centre est implanté à Saint-Julien-lès-Metz, près des Archives départementales. Il abrite l'état-major et le Centre de traitement des alertes (CTA).

Où arrivent les appels au 18 ? Avant 1993, les grosses casernes avaient leur propre standard. On appelait directement le centre de secours de Hagondange ou de Metz. Dans les petites communes, on téléphonait à la gendarmerie ou à la mairie. De 1993 à 2005, les CTA ont été mis en place. En Moselle, il y en avait trois : à Metz, à Thionville et à Saint-Avold. La caserne de Metz hébergeait le CTA messin et interceptait grosso modo le tiers des appels mosellans. Depuis 2005, le CTA est installé à la direction du Sdis de Saint-Julien-lès-Metz et gère l'ensemble des appels du département.

Comment fonctionne le CTA ?

Le Centre de traitement des appels fonctionne avec 90 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Leur chef de salle a une vision sur tous les moyens disponibles dans les trente-six centres de secours de Moselle. Pour déclencher les secours depuis telle ou telle caserne, il privilégie la proximité en fonction des moyens disponibles. Il établit aussi une graduation des urgences : « On distingue une urgence absolue (un arrêt cardiaque derrière une porte fermée, un blessé grave dans un accident de la route) d'une urgence relative (une jambe cassée place de la République). Ou encore d'une urgence différée, par exemple un arbre tombé sur la route durant la tempête. Ici, si on met 10 mn au lieu de 3 mn pour sortir en intervention, c'est pareil », explique le lieutenant Pierre Kehrer, conseiller Suap (Service d'urgence de secours à personne).

Prenons un accident de la route à Guénange sans blessés graves. « On peut envoyer Hagondange, mais l'ordinateur nous indique que cinq sapeurs sur les neuf sont déjà en intervention. À Moyeuvre, les onze personnels sont là. C'est eux qu'on envoie. En revanche, s'il y avait eu une urgence absolue, Hagondange serait parti en première ambulance. Et Moyeuvre en renfort. »

En une minute et quarante secondes.

Le traitement d'un appel, de l'instant où le sapeur décroche jusqu'à ce qu'il valide le départ des secours, est d'une minute et quarante secondes pour la Moselle, contre une minute cinquante en France. La consigne étant de déclencher le départ en moins de deux minutes.

Entre un arrêt cardiaque et une jambe cassée, on établit une graduation des urgences.